

➤ LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. EN DATE DU 5 AVRIL 2023.

Date et numéro de l'acte	Objet	Vote
Délibération n°D/2023/05.04/01 Examinée le: 05/04/2023	Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 14 mars 2023.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.04/02 Examinée le: 05/04/2023	Approbation du Compte de Gestion 2022	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.04/03 Examinée le: 05/04/2023	Approbation du Compte Administratif 2022	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.04/04 Examinée le: 05/04/2023	Affectation du résultat 2022 au Budget Primitif 2023	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.04/05 Examinée le: 05/04/2023	Vote du Budget Primitif 2023	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.04/06 Examinée le : 05/04/2023	Décisions prises par la Commission Permanentes des Aides Facultatives d'Urgence	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.04/07 Examinée le : 05/04/2023	Création du poste de Direction du C.C.A.S. au grade d'attaché territorial	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.04/08 Examinée le : 05/04/2023	Suppression de postes	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.04/09 Examinée le : 05/04/2023	Actualisation du tableau des effectifs et des emplois du C.C.A.S. au 1 ^{er} avril 2023	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.04/010 Examinée le : 05/04/2023	Aide financière exceptionnelle (aide assurance habitation)	APPROUVÉE

L'ordre du jour étant épuisé, et les membres du Conseil d'Administration n'ayant plus de question à poser, **Dieunor EXCELLENT** lève la séance à 20 h 00 en remerciant ceux-ci de leur présence.

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à signer la feuille de présence.

Etabli à Villetaneuse, le 6 avril 2023,

Le Président du C.C.A.S.,

Dieunor EXCELLENT.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montreuil, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.